

M. Bernard Kouchner
Ministre des Affaires étrangères et européennes
37, Quai d'Orsay – 73351 Paris

Paris, le 2 février 2009

A : Ministres des affaires étrangères de l'UE

Objet : Levée du blocus de Gaza

Monsieur le Ministre,

En tant que coalition regroupant 32 organisations humanitaires, des droits de l'Homme et de développement, nous sommes extrêmement préoccupés par le maintien du blocus dans la bande de Gaza. Celui-ci, mis en place il y a 19 mois, se poursuit sans relâche, aggravant davantage la détresse humanitaire des habitants de Gaza. En contradiction avec la Résolution 1860 du Conseil de Sécurité, l'assistance humanitaire pour Gaza continue de rencontrer de nombreux obstacles et la circulation des marchandises comme les mouvements des personnes sont sérieusement restreints. En moyenne 135 camions sont autorisés quotidiennement à Gaza depuis l'annonce du cessez-le-feu, soit un nombre bien inférieur aux 500 camions nécessaires à minima pour satisfaire les besoins immédiats, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA). Nous appelons donc l'Union européenne et ses Etats membres à faire tout leur possible pour convaincre Israël et les autres parties de mettre fin au blocus.

Il y a 10 mois, des organisations humanitaires et des droits de l'Homme ont publié un rapport intitulé « *Bande de Gaza : une implosion humanitaire* », avertissant que la situation humanitaire à Gaza était la pire jamais connue depuis le début de l'occupation israélienne en 1967. Le dernier conflit a encore aggravé cette crise. Les infrastructures civiles à Gaza ont subi de graves destructions, et en grand nombre. Selon le Bureau central palestinien des statistiques, plus de 21 000 maisons et immeubles ont été endommagés ou détruits, ainsi qu'au moins 219 usines importantes parmi lesquelles la principale usine de béton et le plus grand moulin à farine de Gaza. En outre, des écoles, des hôpitaux, des cliniques, des infrastructures d'accès à l'eau et d'évacuation des eaux usées, des lignes électriques et d'autres bâtiments publics ont été considérablement endommagés. Ces installations doivent être réparées de toute urgence. Cependant, l'entrée de marchandises et de matériels tel que le ciment, le fer, les tuyaux, le plâtre et les pièces de rechange, demeure presque totalement bloquée.

Même l'aide humanitaire de base pour la population de Gaza – dont la moitié sont des enfants – est toujours restreinte. En raison du faible nombre de camions autorisés chaque jour, les organisations humanitaires ne peuvent distribuer l'aide en quantité suffisante et en temps voulu. L'accès du personnel humanitaire s'améliore depuis le 23 janvier, mais reste bien en-deçà du niveau requis.

Le blocus de Gaza est une forme de peine collective à l'encontre des 1,5 millions d'habitants de Gaza, ce qui constitue une grave violation du droit international humanitaire. Israël, qui s'est « retiré » de la bande de Gaza en 2005 mais détient le contrôle effectif du territoire, a l'obligation légale en tant que puissance occupante d'assurer le bien-être de la population palestinienne. Le respect de ces obligations légales ne devrait pas être lié à quelque impératif politique qu'il soit.

Isoler Gaza n'aidera pas à apporter la paix et la sécurité que recherchent tant les Israéliens que les Palestiniens. Au contraire, cela pourrait alimenter encore davantage le conflit. Si le blocus est levé, les mouvements commerciaux aideront à raviver l'économie palestinienne et les habitants seront en mesure de reprendre leur travail, retrouvant ainsi un minimum de dignité.

Nous pensons qu'il est inacceptable et dans l'intérêt de personne que le blocus de Gaza se poursuive. Nous appelons l'Union européenne et ses Etats membres à travailler avec Israël au titre de puissance occupante ainsi qu'avec les autres parties responsables afin d'aboutir à la fin du blocus. Nous appelons à ce que tous les points de passage vers Gaza soient ouverts et opérationnels, totalement et de façon permanente, afin de permettre le libre accès des marchandises et du personnel humanitaires ainsi que des produits commerciaux, et les mouvements de personnes. Les modalités pour que cela soit mis en œuvre en tenant compte des préoccupations sécuritaires sont déjà connues.

Vous trouverez ci-joint un document traitant plus en détail des questions concernant les points de passage et l'accès à Gaza. Nous restons à votre disposition pour discuter plus en profondeur à ce sujet.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.



Nicolas Beger
Directeur (Bureau européen)
Amnesty International



Pol Degreve
Directeur
Broederlijk Delen (Belgium)



Chris Bain
Directeur
CAFOD (UK)



Niels Tofte, *Directeur*
CARE Denmark
Dr. Wolfgang Jamann, *Directeur*
CARE Deutschland-Luxemburg
Philippe Leveque, *Directeur*
CARE France
Guus Eskens, *Directeur*
CARE Nederland
Ulrike Schelander, *Directeur*
CARE Österreich
Geoffrey Dennis, *Directeur*
CARE UK



Antoine Malafosse
Délégué Général
Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (France)



Dr Daleep Mukarji
Directeur
Christian Aid UK



Bernd Nilles
Secrétaire général
CIDSE



Valeria Moro
Déléguée Jerusalem
Cooperazione Internazionale Sud Sud (Italy)



Henrik Stubkjær
Secrétaire général
DanChurchAid (Denmark)



Defence for Children International/Palestine Section
الحركة العالمية للدفاع عن الأطفال / فرع فلسطين

Rifat Odeh Kassis
Président

Defence for Children International



PEOPLE CHANGING THE WORLD

Bo Forsberg
Secrétaire général
Diakonia (Sweden)



Mickaël Clément
Président

Enfants du Monde-Droits de l'Homme (France)



Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme

Souhayr Belhassen
Président

Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH)



Pauliina Arola
Directrice de la coopération internationale
FinnChurchAid (Finland)



Sergio Marelli
Directeur général
FOCSIV (Italy)



Mohammed Alsousi
Chef de mission, Bande de Gaza
Islamic Relief – Palestine



Jean-Pierre Dubois
Président
Ligue française des droits de l'Homme



Steven James
Président directeur général
Medical Aid For Palestinians (UK)



medico international
Thomas Gebauer
Président directeur général
medico international (Germany)



Sir Iqbal Sacranie
Président
Muslim Aid (UK)



Atle Sommerfeldt
Secrétaire général
Norwegian Church Aid



Luc Lamprière
Directeur général
Oxfam France - Agir ici



Claudette Werleigh
Secrétaire générale
Pax Christi International



Bernard Ravenel
Président
Plateforme des ONG françaises pour la Palestine



Bengt Sjölund
Directeur général
Rehabilitation and Research Centre for Torture Victims (Denmark)



Paul Chitnis
Directeur
SCIAF (Scotland)



Michel Roy
Directeur du plaidoyer
Secours catholique – Caritas France



Donatella Vergari
Directrice exécutive
Terre des hommes Italia



Working for a Just World
Justin Kilcullen
Directeur
Trócaire (Ireland)



Jan Gruiters
Président
United Civilians for Peace (Netherlands)
(Coalition d'organisations néerlandaises: Oxfam Novib,
Cordaid, ICCO and IKV Pax Christi)



Mark Waddington
Président directeur général
War Child UK
Mark Vorgt
Directeur exécutif
War Child Holland



Charles Badenoch
Directeur
World Vision UK

Copies à:

Louis Michel, Commissaire européen en charge du développement et de l'aide humanitaire.

Benita Ferrero-Waldner, Commissaire européenne en charge des relations extérieures et de la politique européenne de voisinage.

Javier Solana, haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE.

Annexe : Assurer l'accès / lever le blocus de Gaza.

Ci-dessous figurent les mesures spécifiques devant être prises immédiatement pour assurer l'ouverture des points de passage vers Gaza pour l'aide humanitaire, les biens commerciaux et les personnes, dans le cadre d'une levée générale du blocus. L'ouverture de tous les points de passage devrait être permanente et indépendante de restrictions inutiles ou arbitraires. Des points de passage sûrs entre la bande de Gaza et la Cisjordanie devraient être garantis à tous moments.

Points de passage :

- L'ouverture complète du passage de **Karni** est cruciale car il s'agit du seul point de passage équipé pour l'acheminement d'importations/exportations et d'une aide humanitaire suffisantes. Selon OCHA, il peut permettre quotidiennement le passage sécurisé de 750 camions vers l'intérieur et l'extérieur de Gaza, grâce à ses conteneurs terminaux hautement mécanisés ;
- Le passage de **Kerem Shalom** ne peut pas traiter un niveau suffisant d'assistance humanitaire et de flux commerciaux. Il n'a pas été en mesure d'accueillir plus de 82 camions par jour en moyenne depuis l'. De plus, Kerem Shalom implique un coût supplémentaire de 1000 dollars par camion et se situe à l'extrémité sud de Gaza, accroissant les coûts de navigation pour acheminer l'aide jusqu'au principal centre de population de Gaza au nord ;
- Les restrictions de mouvements de personnes à travers le passage d'**Erez** doivent être levées. Des équipements de sécurité, dont des appareils à rayons-X couvrant tout le corps, sont en place. Il y a quelques années, des dizaines de milliers de Gazaouis se rendaient quotidiennement dans le Sud d'Israël pour y travailler dans des usines et chantiers de construction locaux, mais les importantes restrictions de mouvement ont rendu cela impossible.
- Le passage de **Rafah** entre Gaza et l'Égypte devrait être ouvert au matériel humanitaire ainsi qu'aux marchandises et aux personnes. Cela nécessite une facilitation et une coopération de toutes les parties, dont les Palestiniens, les Israéliens et les Égyptiens.
- La levée du blocus ne devrait pas concerner que les points de passage mais devrait inclure également le **blocage maritime et aérien**.

Questions liées à l'accès :

- **L'argent** doit être autorisé d'urgence à Gaza afin que les employés puissent être payés et que leurs familles soient en mesure d'acheter les produits de première nécessité. L'argent aidera aussi à redynamiser le secteur privé et à réduire la dépendance envers l'aide.
- Il faut autoriser le volume de **carburant** nécessaire pour que la centrale électrique de Gaza soit totalement opérationnelle et de façon permanente. En tant que donateur d'approvisionnement en carburant pour la centrale électrique, l'UE devrait faire tout son possible pour s'en assurer.
- **Le personnel humanitaire** ne dispose pas encore d'un accès sans entraves. L'accès des travailleurs humanitaires s'améliore depuis le 23 janvier mais les procédures sont susceptibles de changer à tout moment. Des douzaines de travailleurs humanitaires – y compris internationaux – des organisations soussignées sont encore dans l'attente d'autorisations. Des membres d'organisations telles que World Vision et Save the Children se sont vus refuser l'entrée. La pénurie de personnel met les travailleurs humanitaires de Gaza à rude épreuve. Les travailleurs humanitaires locaux et internationaux doivent être assurés d'un accès libre et régulier à Gaza. Cela doit aussi inclure la facilitation de l'accès aux professionnels de la santé médicale et mentale, et de ceux en mesure de contribuer à la réparation des infrastructures.

- **Le matériel humanitaire** : En raison du nombre limité et irrégulier de camions quotidiennement autorisés à Gaza, il est quasiment impossible de planifier des livraisons à Gaza. Les livraisons doivent souvent stationner pendant plusieurs jours sans aucune garantie sur la date d'embarquement. En plus de limiter les quantités d'aide et de retarder les distributions, cela induit des coûts supérieurs pour les donateurs. Par ailleurs, beaucoup de marchandises essentielles utilisées à des fins humanitaires – tuyaux, pompes, produits chimiques de traitement des eaux – ne sont pas ce que les autorités israéliennes définissent comme des « marchandises d'urgence ou prioritaires ». Enfin, les organisations humanitaires préfèrent se procurer des produits humanitaires et des matières premières sur le marché local afin de soutenir l'économie de Gaza et de fournir des moyens de subsistance à la population locale. Cependant, se procurer ces marchandises nécessite des flux commerciaux permettant d'approvisionner à nouveau le marché de Gaza, aujourd'hui dépourvu. Cela n'est possible que si les points de passage sont ouverts.